



Union du Corps Enseignant Secondaire Genevois - UCESG
Rue de la Tour-de-Boël 6 - 1204 Genève
022 311 84 85 - secretariat@union-ge.ch - www.union-ge.ch

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE du 20 mars 2017,
au local de l'UNION, Tour de Boël 6 à Genève**

Présents : **Bureau :** Marzia FIASTRI, Jean-Pierre MARTINET, Jacques BASTIANELLI et Waël ALMOMAN

Associations

Collège Sismondi-AMS	Maité PEREZ BACQUE et Marie CHENEAUX
Collège Claparède-ECLA	Claudio SAVOLDELLI
Collège de Saussure-AMDES	Jacques NICOLA
Collège-ECG de Staël-AMSTAEL	Florence BRÜTSCH
CEC André Chavanne-ECHA	Bastian BISE et Marzia FIASTRI
CEC Emilie Gourd-AMEG	Jacques BASTIANELLI
ECG Henry Dunant-AMEHD	Julie REPOND
ECG Ella Maillart-AMEM	Eric HALDI
EC Nicolas Bouvier-AMB	Jean-Pierre MARTINET et Waël ALMOMAN
EC-ECG Aimée-Stitelmann-AMSTIT	Jean-Paul STOIANOV et Jaime MARURI
CFP Arts-AEA	Roland BURKHARD et Christian MARCHON
ACPO CTP-AMAC	Eric COMET
Etablissement Lullin-APPEL	Bastian BISE

Excusés : Collège Voltaire-AMV
Collège de Candolle-AMDC
Collège Rousseau-APR
Collège Calvin-AMC
Collège A. Rivaz-AMECOPAD
EC-ECG Jean-Piaget-APJP
Espace-Entreprise-AFEE

Véronique BRUYERE
Martine ULMANN
Excusé
Excusé

Rédaction du PV : Jean-René HULMANN, assistant du Bureau
Présidence : Jacques BASTIANELLI

Ordre du jour :

1. **Approbation du PV** du 27 février 2017
L'approbation du PV de la séance de comité du 27 février dernier est reportée au 24 avril 2017.

2. **Points pas traités lors du comité du 27 février 2017**

• **Audition auprès de la Commission de l'Enseignement du Grand-Conseil**

Le bureau de l'UNION a été invité par la commission de l'enseignement du Grand Conseil à aller donner son avis sur la motion M2355 déposée par le PLR et proposant que les élèves de première années du collège soient amenés à visiter la Cité des Métiers à Palexpo (qui se tient tous les 3 ans). L'UNION y a défendu la même position qu'Anne Emery Torracinta et que les directeurs des collèges genevois soit celle de rejeter cette proposition. En effet, il s'agit d'une grosse organisation pour finalement très peu d'élèves intéressés dans ce cursus. La manifestation arrive trop tôt dans l'année (automne) pour les élèves qui, en difficulté, pourraient être intéressés par une filière alternative. De

plus, la grande majorité des collégiens a déjà eu l'occasion d'aller visiter cette manifestation alors qu'ils fréquentaient le cycle d'orientation. L'UNION a par contre relevé que l'accueil régulier des élèves avec leurs parents à la Cité des métiers pourrait être amélioré. Cette position est celle du bureau de l'UNION étant donné qu'aucun comité n'a eu lieu entre l'invitation à participer à cette commission et l'audition elle-même.

- **CP Commerce**

Deux points importants ont été abordés :

1. Position de l'UNION concernant le nouveau règlement des promotions : à la suite de la consultation des associations l'UNION a défendu la version du règlement où toutes les branches comptent de la même manière (sauf ICA et ES qui ne peuvent être toutes 2 insuffisants) et un minimum de 16 est exigé pour les branches-clés. C'est une version qui satisfait les 3 parties (D6, DG et nous).
2. Création d'un groupe de travail pour déterminer la forme future de la pratique professionnelle (alternance EE-école). Les solutions actuelles ne sont en effet pas satisfaisantes ni du point de vue des enseignants ni de celui des formateurs. Une séance de travail spéciale des associations locales concernées a débattu de la position que l'UNION désire défendre.

- **UDE (Unité de Défense)**

L'Unité de défense ne s'est pas réunie très souvent, car heureusement il n'y a pas eu de cas personnels qui auraient nécessité l'intervention de l'UDE. Lors de ces rencontres l'UDE s'est tenue informée de l'évolution des directives et des règlements. L'UDE a fait un certain nombre de propositions concernant des rubriques à insérer au site internet de l'UNION sous le titre « Trucs et astuces » : - comment trouver le cahier des charges des maîtres ; - comment déchiffrer sa feuille d'engagement ; - comment garder sa garantie d'emploi en modifiant son poste ; - comment comprendre les codes de sa feuille de salaire ; - quels sont les congés possibles ; - quels sont les titres au DIP, etc.

- **Consultation calendrier des vacances scolaires 2018-2019 (création d'un groupe de travail hors DIP avec associations de parents d'élèves et associations professionnelles)**

A la suite de l'étude du SRED dont vous avez été informés par courriel, l'UNION a été consultée en tant qu'association professionnelle. Notre position est de soutenir l'introduction des 2 ponts pour le Jeûne Genevois et l'Ascension, mais pas à n'importe quelle condition, et que le calendrier des vacances tienne davantage compte des rythmes d'apprentissage des élèves que des fêtes religieuses ou des besoins de l'industrie du tourisme. Tant la FAPEO que la FAPPO ont réagi de la même manière à ce calendrier et proposent la constitution d'un groupe de travail chargé de faire des propositions sur cette thématique. L'UNION a accepté l'invitation et a délégué Waël A. pour l'y représenter.

Positions générales du comité : envisager de raccourcir les vacances d'été pour augmenter à deux semaines les vacances intermédiaires (février, printemps et automne) ou planifier des vacances de 10 jours au lieu de deux semaines. Le respect des rythmes d'apprentissage est un élément que la plupart des autres cantons ont intégré à leur planification des vacances. Genève est à la traîne dans ce domaine. Attention, de très nombreux bâtiments scolaires ne sont pas adaptés pour les grandes chaleurs estivales.

3. Information

- **Commission paritaire ECG**

Il s'agissait de la 1^{ère} commission qui s'est tenue sous la direction de Francine Novel et non plus de Pascal Edwards qui quitte son poste pour retourner à l'enseignement. A la suite de cette séance, les groupes de discipline des ECG devront discuter de la possibilité d'une organisation plus libre pour les épreuves de fin d'année. Par ailleurs des jurés externes (et non internes imposés) ont été officiellement demandés pour les examens de fin d'année.

Eric H. annonce qu'il a écrit une lettre aux directeurs des ECG pour se plaindre, au nom des enseignants d'informatique, de la manière dont les notes d'informatiques sont intégrées à la moyenne (1/5 de la moyenne des Arts). Les élèves se sont rapidement rendus compte de la faible valeur de cette note qui ne

les engage malheureusement pas à travailler avec beaucoup d'assiduité cette branche. Eric H. n'a jamais reçu de réponse à sa lettre. Confirmation que cette thématique n'a jamais été abordée en commission ni mise à l'ordre du jour. Dès lors Eric H. doit la transmettre à l'UCESG avec demande que ce soit traité en CP-ECG et en proposant une solution alternative.

- **B 5 10 04**

Il s'agit de la commission qui s'occupe du règlement sur le statut des enseignants, des cahiers des charges etc.

Le nouveau cahier des charges des maîtres adjoints a été accepté contre l'avis de l'UNION. La DRH a annoncé qu'elle n'avait pas le choix et qu'il fallait un cahier des charges pour une intégration dans SCORE. Pour rappel la commission est consultative. Les postes de maîtres adjoints devront en conséquence être mis au concours et tous les candidats devront être reçus pour un entretien.

Les associations professionnelles ont fait le constat du non respect des accords pour des cas peu nombreux, mais récurrents. Concrètement des périodes de cours sont attribuées à des stagiaires alors que des personnes, titulaires d'un diplôme, n'ont même pas été interviewées. Les directeurs répondent que ça n'aurait pas dû arriver et qu'on va essayer de trouver pour ces personnes des remplacements. L'UNION a demandé que cela ne se reproduise plus et proposé la constitution d'une commission paritaire ad hoc pour traiter des cas litigieux. Cette proposition a été rejetée par le DIP. L'UNION a donc décidé d'interpeller AET sur la nécessité de trouver les moyens de faire respecter cet accord.

La proposition de compromis DIP-FEG concernant les retenues de salaire en cas de grève a été approuvée. Le coefficient appliqué sera donc de 1.3 pour l'ES I et II, ce qui a été soutenu par l'UCESG.

L'UNION a eu connaissance de plusieurs cas de chargées d'enseignement dont la nomination a été reportée en raison de longues absences, notamment pour maternité, et ceci même si le directeur de l'école approuvait cette nomination.

L'UNION a dénoncé ces refus de nomination et en a saisi la Conseillère d'Etat.

Par ailleurs, et en réponse à une question du Comité, pour les demandes de transfert d'école, ce sont les vœux d'emploi de fin janvier qui sont pris en compte. La réunion de validation de ces transferts pour la nouvelle école de commerce Raymond Uldry n'a pas encore eu lieu. Les demandes seront traitées selon la procédure suivante : statut de l'enseignant puis ancienneté.

- **Commission paritaire de la formation continue COFOPO**

Nouveau départ pour la COFOPO avec deux nouvelles personnes à sa tête. Lors de cette première séance, nous avons fait le point des attentes des uns et des autres. La nouvelle directrice RH de l'ESII, Mme Malinverni, a affiché sa volonté de redévelopper l'offre de formation et s'est montrée bienveillante. Nous avons renouvelé notre demande pressante de pouvoir disposer, rapidement et avant de planifier l'année prochaine, d'un bilan complet de cette 1^{ère} année sous la nouvelle règle des formations hors temps scolaire. L'offre de départ a diminué de 45% et près de la moitié des cours annoncés ont dû être annulés.

- **CARTEL**

Bonne nouvelle : les décharges syndicales pour les membres du bureau du CARTEL sont reconduites sans modification. On avait quelques craintes.

Score : au point mort.

C'est la CPEG qui représente le gros morceau pour l'instant tant au niveau du Cartel qu'au niveau semble-t-il, du Conseil d'Etat. Lundi 27 mars, matinée syndicale consacré à la CPEG. L'invitation du Cartel à cette matinée est transmise aux associations locales pour diffusion.

- **Commission consultative maturité gymnasiale**

1ère séance également avec un odj peu fourni. Nouvelle responsable Mme Francine Novel (au lieu de Chantal Andenmatten). Discussion sur la consultation ouverte pour l'introduction de l'informatique au Collège (voir PV du 27 février). Les documents utiles sont distribués aux membres présents. Merci de faire part de vos éventuelles remarques au secrétariat d'ici lundi 10 avril 2017.

Comment sera notée cette nouvelle branche ? On ne sait pas, mais comme il s'agit d'une branche scientifique il devrait y avoir une augmentation de la part « science » dans le calcul général si elle est introduite comme DF.

On n'a pas d'infos sur un autre élément : le démarrage de l'OS en 1^{ère} année. Comme il ne s'agit pas de la réforme globale prévue en 2013, cela nécessite peu de fonds et la D11 entend aller de l'avant, mais le démarrage des OS en 1^{re} ne se fera certainement pas à la rentrée prochaine.

- **Rencontre informelle avec Anne Emery Torracinta**

- Education routière dans les écoles : suite à notre communiqué de presse du 14 mars dernier qui déplorait la fin annoncée de l'éducation routière, AET nous a fait part de son mécontentement car nous ne l'avions pas avertie de notre action. Elle a également déclaré que la décision annoncée n'était pas définitive et la discussion toujours ouverte. Nous avons pourtant déjà abordé cette question en DIP-FEG en ayant l'impression que la décision était prise. Une discussion devrait donc être engagée avec les responsables pour trouver la meilleure solution. Roland B. a pourtant le sentiment que la décision est prise étant donné que rien n'a bougé depuis novembre ; il ne va plus rien entreprendre de son côté. Le bureau de l'UNION va relancer le sujet à la DG.
- Accord sur l'emploi : AET admet qu'il y a quelques problèmes mais estime que notre proposition d'une mini commission paritaire ne va pas. Elle va demander que soit étudiée une autre solution.
- Annuités pour le corps enseignant : la moyenne à l'engagement pour les fonctionnaire est de 8 annuités alors qu'elle est de 2 pour les enseignants. C'est inéquitable. Nous avons soulevé ce point en B 5 10 mais il n'a jamais été traité. AET comprend la position de l'UNION et va demander que soit ouverte la réflexion sur ce thème au sein de la B 5 10.
- Non nomination pour cause de longue absence (très souvent des congés de maternité). AET est très sensible à notre remarque et souhaite régler ce problème.
- Elle comprend que le corollaire de l'introduction du nouveau cahier des charges pour les maîtres adjoints soit la mise au concours systématique de ces postes.
- Organigramme du secrétariat général : il est enfin à disposition et elle nous le distribue.
- Budget 2017-2018 : pas d'inquiétude pour 2017-2018, plus difficile pour 2018-2019. Il faudra poursuivre notre travail de surveillance. Par ailleurs, en 2018-2019 devrait en principe entrer en vigueur la norme constitutionnelle qui prévoit la formation obligatoire pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans qui nécessitera des moyens supplémentaires.

4. Discussions :

- **Candidats pour l'Assemblée des délégués de la CPEG** (élection du comité de la CPEG du 25 août au 5 septembre 2017) – l'UNION a droit à 10 délégués, délai officiel pour le dépôt des listes le 12 avril 2017, **délai interne le 4 avril 2017**

La remise en question de la participation de l'UNION à cette instance a été lancée par Jacques N. qui a annoncé son intention de ne pas se représenter. L'UNION a proposé une démission en bloc à la FEG et au CARTEL, sans succès.

Le seul rôle concret de cette AD est l'élection des membres du comité (pour la délégation enseignant, élection de deux membres). Actuellement les enseignants ont 3 membres au sein du comité. Michael Paparou ne se représente pas mais tant Karim Kridi que Jean-Daniel Jimenez ont annoncé leur intention de se représenter. Karim Kridi actuellement enseignant au secondaire II et devrait donc en principe être présenté par l'UNION. Il a cependant déclaré que si une autre personne était intéressée, il laisserait sa place.

Florence B. est d'avis que si quelqu'un s'engage au comité de la CPEG il faut que cela soit pour un certain temps. Karim Kridi a fait preuve de sa compétence et elle propose donc de soutenir sa candidature.

Le bureau propose que si nous ne trouvons pas les 10 délégués UNION, les membres du comité complètent la liste des délégués avec pour mandat principal d'élire les membres du comité. La proposition est acceptée par 12 OUI, 1 NON et 3 abstentions.

L'UNION a envoyé, le 16 mars dernier, un communiqué de presse pour dénoncer la nomination de Monsieur Eric Alves de Souza, avocat d'affaires, à la présidence de la CPEG. Le communiqué sera également envoyé à la présidence du CE et aux membres du comité de la CPEG.

- **Assemblée statutaire des délégués du Fonds de subsides du 22 mars 2017 : délégué pour compléter la délégation de l'UNION**

Jacques Bastianelli accepte de compléter la délégation de l'UNION.

- **L'UNION et ses commissions pour l'AD de l'UNION du 9 mai 2017 ; renouvellement et renforcement.**

Rappel : avec le départ de Marzia à la fin de l'année scolaire 2017-2018, l'UNION va perdre de nombreuses connaissances et une bonne partie de l'expérience acquise au cours de 20 ans d'engagement. Si donc les membres du bureau de l'UNION pouvaient également être remplacés dans quelques commissions ce serait une bonne solution. En effet, il n'est pas nécessaire d'être membre du bureau pour participer à de nombreuses commissions (voir la liste des commissions et les représentants actuels envoyée avec l'odj). L'idée est que certains membres du comité reprennent quelques commissions encore à définir.

Pour Marzia il y donc une attente d'un renouvellement tant au niveau du bureau que d'une participation accrue des membres du comité au sein des commissions. L'idéal serait qu'une représentante ECG et/ou Collège rejoigne le bureau.

Suite à la demande de plusieurs personnes, le bureau va compléter la liste des commissions en mentionnant, pour chaque commission, la périodicité des réunions et la possibilité pour des membres hors du bureau d'y participer.

4. Divers

Christian M. du comité de l'AEA annonce que l'association locale a ouvert un chantier pour essayer de rouvrir des classes de préparatoire. Le comité prépare un document de travail qu'il viendra présenter au bureau de l'UNION. Après validation, le document pourra être soumis à la DG. Attention, si le projet propose un rallongement du cursus, ceci ne va pas dans le sens des objectifs d'AET.

Wael A. : la nouvelle rubrique « truc astuces » du site web de l'UNION <http://union-ge.ch/category/trucs-astuces/> est au service des associations locales. N'hésitez pas à faire part au secrétariat de vos suggestions et attentes pour étayer cette rubrique. Le comité recommande de coordonner cette rubrique avec celle, similaire, de la FAMCO.

COMITES :

Lundi 24 avril 2017 à 18h à l'UNION

Lundi 29 mai 2017 à 18h à l'UNION

Lundi 19 juin 2017 à 18h (si nécessaire) à l'UNION

ASSEMBLEE STATUTAIRE DES DELEGUES

ET REPAS DE L'UNION:

Mardi 23 mai 2017 dès 15h